

RCS : TOURS
Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1958 B 00012
Numéro SIREN : 584 800 122
Nom ou dénomination : LA NOUVELLE REPUBLIQUE DU CENTRE OUEST

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2018 sous le numéro de dépôt 7198

2018007198

S.A.S. WOLFF & ASSOCIES

ERNST & YOUNG et Autres

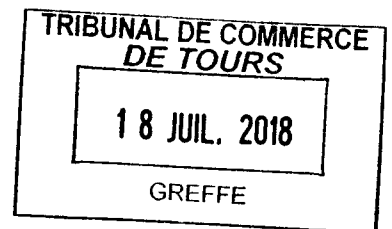
**EXEMPLAIRE DESTINE
AUX DEPOTS LEGAUX**

Olivier SAINT-CRICQ
Président du Directoire

Copie conforme
[Signature]

La Nouvelle République du Centre-Ouest

Exercice clos le 31 décembre 2017



Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

S.A.S. WOLFF & ASSOCIES
19, boulevard Berthelot
63400 Chamalières

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Riom

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31/12/2017

A l'Assemblée Générale de la société La Nouvelle République du Centre-Ouest,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la Société anonyme LA NOUVELLE REPUBLIQUE DU CENTRE-OUEST relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de cet exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les paragraphes 5.3.2 et 6.2 consacrés aux « Immobilisations incorporelles » précisent les méthodes d'évaluation retenues pour les fonds de commerce et autres actifs incorporels. Dans le cadre de la justification de nos appréciations, nous avons examiné les modalités ainsi que les hypothèses relatives à la mise en œuvre de ces évaluations. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations retenues et nous avons vérifié que les notes concernées de l'annexe des comptes consolidés donnent une information appropriée.



IV - Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire.

VI - Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



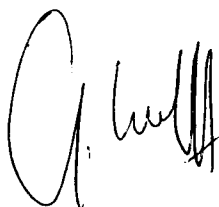
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Chamalières et Paris-La-Défense, le 01/06/2018

Les Commissaires aux Comptes

S.A.S. WOLFF & ASSOCIES

Grégory WOLFF



ERNST & YOUNG et Autres

Fabienne ECKERLEIN




Bilan actif

En euros	Exercice N	Exercice N-1
ACTIF IMMOBILISE		
Ecarts d'acquisition	1 928 500	1 928 500
Amortissements	610 692	417 842
Net	1 317 808	1 510 658
Immobilisations incorporelles	16 183 362	17 688 840
Amortissements et provisions	11 125 198	12 137 406
Net	5 058 164	5 551 434
Immobilisations corporelles	56 117 035	56 350 068
Amortissements et provisions	47 233 248	46 389 950
Net	8 883 787	9 960 118
Immobilisations financières	2 002 131	1 813 815
Provisions	99 971	81 142
Net	1 902 160	1 732 673
Titres mis en équivalence	1 141 056	1 160 373
Total de l'Actif Immobilisé	18 302 975	19 915 256
ACTIF CIRCULANT		
Stocks et en-cours	115 916	151 422
Créances clients et avances versées	7 326 184	6 164 033
Autres créances	11 354 363	11 093 892
Impôts différés actifs		444 000
Compte de régularisation	273 117	294 487
Valeurs mobilières de placement	250 000	1 020 000
Disponibilités & Instruments de trésorerie	9 815 694	5 864 809
Total de l'Actif Circulant	29 135 274	25 032 643
Activités cédées actif		
TOTAL DE L'ACTIF	47 438 249	44 947 899



Bilan passif

En euros	Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital	5 316 181	5 316 181
Primes	9 548 900	9 548 900
Réserves	-7 256 237	-11 016 578
Ecart de conversion		
Résultat net	2 721 167	3 760 332
Provisions réglementées		
Subventions d'investissement		
Total des Capitaux Propres Part du Groupe	10 330 011	7 608 835
Intérêts minoritaires		
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE	10 330 011	7 608 835
Autres Fonds Propres		
Provisions	1 409 288	1 064 187
DETTES		
Emprunts obligataires		
Autres emprunts et dettes financières	2 389 431	3 986 129
Concours bancaires - instru. financiers passifs	1 254	2 408
Dettes fournisseurs et avances reçues	5 945 356	4 989 920
Autres dettes	16 659 261	16 390 609
Comptes de régularisation	10 703 648	10 905 811
Activités cédées passif		
TOTAL DU PASSIF	47 438 249	44 947 899

Compte de résultat

En euros	Exercice N	Exercice N-1
Produits d'exploitation	98 796 195	99 995 822
Chiffre d'affaires	95 485 114	96 803 469
Autres produits d'exploitation	3 311 081	3 192 353
Charges d'exploitation	96 986 139	96 167 251
Achats et variation de stock	16 302 705	15 723 930
Impôts, taxes et versements assimilés	1 581 762	1 671 161
Charges de personnel	49 848 340	50 180 808
Dotations aux amortissements	3 028 684	2 358 518
Autres charges d'exploitation	26 224 648	26 232 834
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 810 056	3 828 571
Produits sur opérations en commun	2 008	
Charges sur opérations en commun		
Produits financiers	861 709	181 887
Charges financières	108 492	178 926
RESULTAT FINANCIER	753 217	2 961
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	2 565 281	3 831 532
RESULTAT EXCEPTIONNEL	32 553	-141 961
Impôts sur les bénéfices	-779 501	269 910
Impôts différés	444 001	146 000
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	2 933 334	3 273 661
Quote-part dans les résultats des sociétés ME	-19 317	679 521
Dotations aux amort. des écarts d'acquisition	192 850	192 850
RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	2 721 167	3 760 332
Intérêts minoritaires		
RESULTAT NET	2 721 167	3 760 332



ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES

82

1 - Faits marquants de l'exercice

Le groupe La Nouvelle République a mis en ligne le 3 octobre 2017 la nouvelle plate-forme digitale Cluster One avec la mise en place d'un « paywall » sur le site www.lanouvellerepublique.fr et a lancé des nouvelles offres d'abonnement numérique.

Aucun autre fait marquant n'est à mentionner au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Le Groupe a continué son activité dans les mêmes conditions d'exploitation que l'exercice dernier.

2 - Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun évènement postérieur à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2017 n'est à signaler.

3 - Référentiel comptable

Les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2017 sont établis selon la réglementation en vigueur en France. Les règles et méthodes appliquées à l'établissement des comptes consolidés de l'exercice sont conformes aux dispositions du règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable.

Conformément au paragraphe 201 du règlement CRC 99-02, les comptes consolidés ont été établis selon les principes comptables généraux énoncés par le code de commerce, et notamment en maintenant le principe de continuité d'exploitation.



4 - Périmètre de consolidation

4.1 Activité du groupe

L'activité du groupe s'articule principalement autour des axes suivants :

- La presse quotidienne régionale (La Nouvelle République, La Nouvelle République Dimanche, Centre Presse),
- Le multimédia (sites internet, TV locale, journal hebdomadaire gratuit),
- L'organisation d'événements et de salons et le conseil en communication.

4.2 - Liste des entités incluses dans le périmètre de consolidation

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Société	N° Siren / Localisation	Méthode de consolidation		% de contrôle		% d'intérêt	
		2017	2016	2017	2016	2017	2016
La Nouvelle République du Centre-Ouest (NRCO)	584 800 122 Tours (37)	Consolidante	Consolidante	Consolidante	Consolidante	Consolidante	Consolidante
Société de Presse et d'Information (SDPI)	401 418 868 Poitiers (86)	IG	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
NR Communication	414 679 423 Tours (37)	IG	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Presse Portage	350 458 428 Tours (37)	IG	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
NR Multimédia	432 629 772 Tours (37)	IG	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Touraine Télévision	483 679 361 Tours (37)	IG	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCI des Basses Landes	410 190 102 Poitiers (86)	IG	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCI Alfred de Musset	434 944 484 Tours (37)	IG	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCI La Cour du capitole	498 800 762 Châteauroux (36)	IG	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCI Château St Martin	439 025 966 Blois (41)	IG	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Puzzle Centre	322 668 138 Châteauroux (36)	IG	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Soparep	395 382 468 Saran (45)	MEE	MEE	28,69 %	28,69 %	28,69 %	28,69 %

IG : intégration globale

IP : intégration proportionnelle

MEE : mise en équivalence

NC : non consolidée

4.3 - Variations de périmètre sur l'exercice

4.3.1 - Entrées de périmètre

Aucune entrée de périmètre n'est intervenue au cours de l'exercice.

4.3.2 - Sorties de périmètre

Aucune sortie de périmètre n'est intervenue au cours de l'exercice.

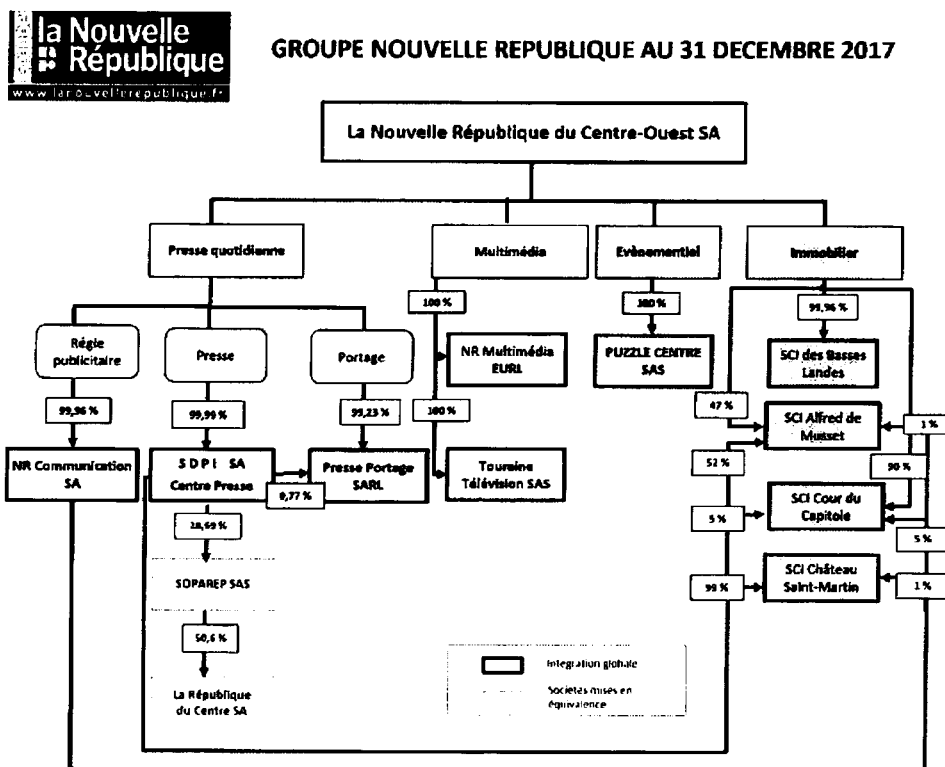
4.3.3 - Autres variations du pourcentage d'intérêt

Aucune variation du pourcentage d'intérêt n'est intervenue au cours de l'exercice.

Toutefois, la détention de la société Soparep au sein de la société La République du Centre a été augmentée au cours de l'exercice suite à une acquisition partielle de titres. Cette opération a été traitée en amont de la mise en équivalence de la société Soparep au sein du périmètre de consolidation du groupe La Nouvelle République.

4.4 - Organigramme du groupe

L'organigramme du groupe peut être synthétisé comme suit :



5 - Règles et méthodes comptables

5.1 - Date de clôture

Toutes les entités comprises dans le périmètre de consolidation ont une date de clôture au 31 décembre 2017 et une durée d'exercice de 12 mois.

5.2 - Périmètre : méthodes de consolidation

Les sociétés sur lesquelles la société La Nouvelle République du Centre-Ouest exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés sur lesquelles la société La Nouvelle République du Centre-Ouest exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés sur lesquelles la société La Nouvelle République du Centre-Ouest exerce une influence notable sont mises en équivalence.

Enfin, les sociétés dont l'importance est non significative ou pour lesquelles la société La Nouvelle République du Centre-Ouest n'exerce pas d'influence notable ne sont pas consolidées.

La liste des sociétés intégrées au périmètre de consolidation est présentée en note 4.2 « Liste des entités incluses dans le périmètre de consolidation ».

5.3 - Méthodes et règles d'évaluation

5.3.1 - Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition représente la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

L'évaluation des actifs et passifs identifiables est réalisée en fonction de la situation existante à la date d'entrée de l'entreprise dans le périmètre de consolidation, sans que les événements ultérieurs puissent être pris en considération.

L'écart d'acquisition positif est inscrit à l'actif immobilisé et amorti sur une durée qui reflète, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés et documentés lors de l'acquisition.

L'écart d'acquisition négatif correspond généralement soit à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. L'écart d'acquisition négatif est rapporté au résultat selon un plan de reprise dont la durée reflète, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés et documentés lors de l'acquisition. Aucun écart d'acquisition négatif n'a été constaté par le Groupe La Nouvelle République.



5.3.2 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées au bilan pour leur valeur d'acquisition et amorties sur leur durée de vie prévue.

Les méthodes d'amortissement retenues sont les suivantes :

- | | |
|-------------------------|-----------|
| ▪ Frais d'établissement | 1 an |
| ▪ Logiciels | 1 à 5 ans |
| ▪ Logiciels ERP | 10 ans |
| ▪ Plateforme numérique | 5 ans |

Les fonds de commerce sont représentatifs de la valeur économique des titres de presse et ne font pas l'objet d'amortissement. Toutefois, à la clôture de chaque exercice, le groupe La Nouvelle République s'assure que la valeur nette de ces actifs incorporels reste inférieure à leur valeur recouvrable. Cette dernière est approchée conformément aux pratiques du secteur :

- pour les titres de presse : sur la base de la diffusion payante du titre et de la valeur du lecteur ;
- pour les journaux gratuits : sur la base du chiffre d'affaires annuel « Publicité » réalisé par les titres concernés.

Dans le cadre de la transposition de la directive comptable 2013/34/UE du 26 juin 2013, le règlement 2015-06 du 23 novembre 2015 de l'Autorité des Normes Comptables a modifié les dispositions du Plan Comptable Général relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés, corporels et incorporels et en particulier du fonds commercial. L'application de ce règlement n'a eu aucun impact sur l'analyse de la valorisation des fonds de commerce détenus par le Groupe La Nouvelle République. Leur durée n'étant pas déterminée, les fonds commerciaux n'ont pas été amortis.

5.3.3 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition ou leur coût de production.

La méthode de comptabilisation par composants a été appliquée aux constructions, conformément au règlement CRC 2002-10.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction des immobilisations et de la durée d'utilisation. Une dépréciation est calculée quand la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable. Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation sont les suivantes :

- | | | | |
|--------------------------------|------------|--------------------------------|-----------|
| ▪ Structure des constructions | 40 ans | ▪ Installations et agencements | 10 ans |
| ▪ Composants des constructions | 20 ans | ▪ Matériels de transport | 4 à 5 ans |
| ▪ Structure des rotatives | 25 ans | ▪ Matériel de bureau | 4 à 5 ans |
| ▪ Composants des rotatives | 10 ans | ▪ Matériel informatique | 5 ans |
| ▪ Matériels industriels | 3 à 10 ans | ▪ Mobilier | 10 ans |



5.3.4 - Opérations de location financement

Conformément à la méthode préférentielle préconisée par le règlement CRC 99-02, les biens financés selon un contrat de location financement et répondant aux critères d'activation sont comptabilisés à l'actif pour leur coût de revient et amortis selon la méthode présentée au point 5.3.3 « Immobilisations corporelles ». La dette correspondante est inscrite au passif. Les charges de loyer sont annulées en contrepartie de la constatation d'un amortissement et d'intérêts financiers.

5.3.5 - Immobilisations financières

La valeur brute des participations non consolidées et des autres immobilisations financières est constituée par leur coût d'acquisition. Le détail de ces participations est présenté au point 6.4 « Immobilisations financières ».

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

5.3.6 - Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat et des frais accessoires.

Une dépréciation des stocks est constatée lorsque la valeur brute s'avère supérieure à la valeur de réalisation des éléments en stocks.

5.3.7 - Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les risques de non-recouvrement des créances font l'objet de provisions pour dépréciations appropriées et déterminées de manière individualisée.

5.3.8 - Autres créances et comptes de régularisation

Les autres créances comprennent notamment les créances sociales et fiscales, les débiteurs divers.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances est inférieure à leur valeur comptable.

Les autres créances intègrent également, en matière d'impôts différés, les actifs résultant, société par société, de l'enregistrement des différences temporaires déductibles et des pertes fiscales reportables lorsque ces dernières ont été jugées récupérables.



5.3.9 - Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de souscription.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de rachat de ces valeurs mobilières est inférieur à leur valeur au bilan.

5.3.10 - Subventions d'investissement

Conformément à la recommandation de l'Autorité des Marchés Financiers, les subventions d'investissement sont présentées en compte de régularisation passif.

5.3.11 - Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du règlement CRC 99-02, les impôts sur les bénéfices comprennent les impôts exigibles et les impôts différés. Ces derniers sont constatés, société par société, en cas de :

- différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales,
- retraitements de consolidation engendrant une différence de base taxable,
- déficits fiscaux reportables dont la récupération est jugée probable.

Par ailleurs, le Groupe applique la méthode dite du report variable. Le taux retenu pour l'exercice est de 33,33 % pour l'ensemble des sociétés du périmètre de consolidation.

5.3.12 - Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés au compte de résultat lorsque les prestations correspondantes sont réalisées. Ainsi, les abonnements encaissés restant à servir au 31 décembre 2017 sont comptabilisés en prix de vente en compte de régularisation passif.

5.3.13 - Charges et produits exceptionnels

Les charges et produits exceptionnels sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante. Ils intègrent notamment les résultats sur cessions d'actifs.

5.3.14 - Nature des relations avec les entreprises liées

Les comptes des sociétés consolidées sont, le cas échéant, retraités afin d'assurer l'homogénéité des règles de comptabilisation et d'évaluation.

Toutes les opérations et transactions significatives entre sociétés consolidées ont été éliminées, de même que les résultats internes au groupe (dividendes, plus-values, provisions intra-groupes, etc.).



Au-delà des relations présentées ci-dessus, il n'existe pas de transactions avec des entreprises liées et non incluses au sein du périmètre de consolidation.

5.3.15 - Application des méthodes préférentielles

Des cinq méthodes préférentielles préconisées par le règlement CRC 99-02, seules l'activation des contrats de location financement et la constatation des engagements de retraites en provision pour charges trouveraient à s'appliquer au sein du groupe La Nouvelle République.

Cependant, le groupe a fait le choix de ne pas appliquer la comptabilisation des engagements de retraites. Le montant de ces engagements est présenté en note 8.2 « Engagements hors bilan ».

5.3.16 - Résultat par action

Le résultat net par action se calcule en divisant le résultat net Part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net dilué par action s'obtient en divisant le résultat net Part du groupe corrigé des effets de la conversion par le nombre moyen pondéré d'actions ajusté de l'incidence de la conversion maximale des instruments dilutifs en actions ordinaires.

A la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le groupe La Nouvelle République n'a émis aucun instrument dilutif devant être pris en compte pour le calcul du résultat par action et n'est donc pas concerné par ce paragraphe.

6 - Explication des variations des postes du bilan

6.1 - Ecart d'acquisition positifs

En euros	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs Nettes Exercice N	Valeurs Nettes Exercice N-1
Ecart d'acquisition positifs				
A Nouveau	1 928 500	417 842	1 510 658	1 703 508
Mouvement de périmètre				
Dotations aux amort.		192 850	-192 850	-192 850
Cession				
Ecart de conversion				
Ecart d'acquisition positifs	1 928 500	610 692	1 317 808	1 510 658

Les valeurs inscrites sur la ligne « Ecart d'acquisition positifs » concernent exclusivement la société Puzzle Centre au 31 décembre 2017 amorties sur 10 ans.



6.2 - Immobilisations incorporelles

En euros	Valeurs Brutes	Amorts / Dépréciations	Valeurs Nettes Exercice N	Valeurs Nettes Exercice N-1
Frais d'établissement				
Frais de recherche				
Concessions, brevets, licences	10 901 412	9 335 454	1 565 958	246 203
Droit au bail	72 840	72 840		
Fonds de commerce	4 960 691	1 716 904	3 243 787	4 131 937
Autres immobilisations incorporelles	1		1	1
Autres immos incorp. Crédit bail				
Immobilisations incorporelles en cours				
Av. et acomptes s/ immo incorp.	248 418		248 418	1 173 293
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	16 183 362	11 125 198	5 058 164	5 551 434

En euros	Valeurs Brutes	Amorts / Dépréciations	Valeurs Nettes
Exercice N-1	17 688 840	12 137 406	5 551 434
Augmentations	732 711	1 225 981	-493 270
Diminutions	2 238 189	2 238 189	
Variations de périmètre			
Ecart de change			
Exercice N	16 183 362	11 125 198	5 058 164

Les fonds commerciaux correspondent aux fonds suivants :

▪ SDPI (Titre « Centre Presse ») :	4 953 831 euros
▪ Presse Portage :	<u>6 860 euros</u>
▪ TOTAL :	4 960 691 euros

L'application de l'approche présentée au paragraphe 5.3.2 conduit à constater les dépréciations suivantes :

▪ SDPI (Titre « Centre Presse ») :	1 712 331 euros
▪ Presse Portage :	<u>4 573 euros</u>
▪ TOTAL :	1 716 904 euros

La dotation pour dépréciation du titre « Centre Presse » relative à l'exercice 2017 s'élève à 888 150 euros. Cette dotation est présentée en charges d'exploitation. Un écart d'évaluation d'une valeur de 1 522 953 euros constaté sur le titre « Centre Presse » et totalement déprécié à l'ouverture de l'exercice a été sorti du patrimoine du groupe La Nouvelle République. La sortie de cet écart d'évaluation ainsi que la reprise de la dépréciation ont été constatées en résultat exceptionnel.

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles pour 732 711 euros concernent principalement des acquisitions de logiciels pour une valeur de 563 645 euros et des travaux en cours sur des développements informatiques relatifs aux outils commerciaux et sites internet pour une valeur de 169 066 euros.

Les diminutions correspondent à la mise au rebut de logiciels totalement amortis pour une valeur de 715 236 euros et à la sortie de l'écart d'évaluation du titre « Centre Presse » pour une valeur de 1 522 953 euros.

6.3 - Immobilisations corporelles

En euros	Valeurs Brutes	Amorts / Dépréciations	Valeurs Nettes Exercice N	Valeurs Nettes Exercice N-1
Terrains	1 364 537	225 344	1 139 193	1 167 642
Constructions	22 066 038	18 012 466	4 053 572	4 454 539
Installations tech, mat et outillages ind.	26 611 860	23 392 759	3 219 101	3 756 545
Autres immobilisations corporelles	6 074 600	5 602 679	471 921	581 392
Immobilisations corporelles en cours				
Immeubles de placement				
Avances et acomptes s/ immo corp.				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	56 117 035	47 233 248	8 883 787	9 960 118

En euros	Valeurs Brutes	Amorts / Dépréciations	Valeurs Nettes
Exercice N-1	56 350 068	46 389 950	9 960 118
Augmentations	454 581	1 529 755	-1 075 174
Diminutions	687 614	686 457	1 157
Variations de périmètre			
Ecart de change			
Exercice N	56 117 035	47 233 248	8 883 787

Les acquisitions d'immobilisations correspondent aux éléments suivants :

- Constructions et agencements divers : 57 715 euros

- Installations techniques et matériels : 223 405 euros
- Autres immobilisations corporelles : 173 461 euros dont 117 461 euros par crédit-bail
- TOTAL 454 581 euros

Les diminutions d'immobilisations concernent les éléments suivants :

- Constructions et agencements divers : 44 114 euros
- Installations techniques et matériels : 537 097 euros
- Autres immobilisations corporelles : 106 403 euros
- TOTAL 687 614 euros

Les cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles et les mises au rebut ont dégagé une moins-value nette de - 780 euros.

L'impact à la clôture de l'exercice de l'activation des biens financés par contrat de location financement peut être synthétisé comme suit :

En euros	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs Nettes Exercice N	Valeurs Nettes Exercice N-1
Terrains				
Constructions				
Instal. tech, mat et outillages ind.				
Autres immobilisations corporelles	2 651 512	2 408 254	243 258	295 191
Immobilisations en crédit-bail	2 651 512	2 408 254	243 258	295 191

6.4 - Immobilisations financières

En euros	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs Nettes Exercice N	Valeurs Nettes Exercice N-1
Titres de participations	127 817	75 715	52 102	83 307
Créances ratt. à particip. conso.				
Créances ratt. à particip. non conso.				
Autres titres immobilisés	127 104	9 011	118 093	18 493
Prêts	1 634 502	15 245	1 619 257	1 519 055
Actifs financiers				
Actions propres				
Autres immobilisations financières	112 708		112 708	111 818
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 002 131	99 971	1 902 160	1 732 673

En euros	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs Nettes
Exercice N-1	1 813 815	81 142	1 732 673
Augmentations	201 734	18 829	182 905
Diminutions	13 418		13 418
Var. périmètre et écarts de change			
Exercice N	2 002 131	99 971	1 902 160

Les titres de participation concernent principalement les entités suivantes non consolidées au 31 décembre 2017 :

Entités	Valeur brute	Valeur nette	% de détention
Sofinloire	5 000	5 000	50,00 %
Gama	20 000	11 673	20,00 %
IPO	9 147	9 147	11,11 %
SAS Dans Nos Cœurs	16 500	16 500	11,00 %
Voxinzebox	67 388	-	3,49 %
CFPP	4 349	4 349	5,71 %
Autres	<u>5 435</u>	<u>5 435</u>	
TOTAL	127 817	52 102	

Le Groupe La Nouvelle République exerce une influence notable sur la société SOFINLOIRE. Néanmoins, au vu du résultat et des capitaux propres de la société au 31 décembre 2017, sa mise en équivalence n'aurait pas eu d'incidences significatives sur les comptes consolidés de l'exercice 2017 du Groupe La Nouvelle République.

La société GAMA a été créée au cours de l'exercice 2012. Cette société n'a pas été intégrée au périmètre de consolidation compte tenu de l'absence d'influence notable sur cette entité.

Les prêts d'un montant de 1 634 502 euros concernent principalement les cotisations Effort Construction versées sous forme de prêt aux organismes collecteurs pour une valeur de 1 619 257 euros.

Les autres immobilisations financières correspondent aux divers dépôts et cautionnements versés pour un montant total de 112 708 euros.

Les cessions d'immobilisations financières ont dégagé une plus-value nette de + 100 723 euros.

6.5 - Sociétés mises en équivalence

En euros	Titres mis en équivalence	
	2017	2016
SOPAREP	1 141 056	1 160 373
TITRES MIS EN EQUIVALENCE	1 141 056	1 160 373

La valeur des titres mis en équivalence de la société SOPAREP intègre l'écart d'évaluation constaté historiquement des titres de presse détenus par la société SOPAREP et ses filiales. Cet écart d'évaluation concerne le titre de presse La République du Centre pour une valeur de 8 713 515 euros.

L'application à la clôture de l'exercice de la méthode de valorisation des titres de presse telle que présentée à la note « 5.3.2 Immobilisations incorporelles » n'a pas fait apparaître de valeurs d'inventaire inférieures à la valeur recouvrable de ces actifs incorporels. Aussi, aucune dépréciation n'a été constatée sur ces actifs.

En euros	Contribution aux réserves consolidées – Part groupe		Contribution au résultat consolidé – Part groupe	
	2017	2016	2017	2016
SOPAREP	- 4 417 704	- 5 097 223	-19 317	679 521
TITRES MIS EN EQUIVALENCE	- 4 417 704	- 5 097 223	-19 317	679 521

6.6 - Stocks

En euros	Valeurs Brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes Exercice N	Valeurs Nettes Exercice N-1
Matières premières	115 916		115 916	151 422
En cours biens				
Produits finis	21 214	21 214		
Marchandises				
STOCKS ET EN-COURS	137 130	21 214	115 916	151 422

n.1 - Créances

En euros	Valeurs Brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes Exercice N	Valeurs Nettes Exercice N-1
Avances et acomptes versés	76 475		76 475	42 863
Clients	7 539 412	289 703	7 249 709	6 121 170
CREANCES CLIENTS	7 615 887	289 703	7 326 184	6 164 033
Créances sociales	42 569		42 569	42 479
Créances fiscales	7 256 369		7 256 369	5 841 776
Comptes courants débiteurs	360 039	5 713	354 326	287 317
Créances sur cession d'immos				
Prim. Remboursement oblig.				
Débiteurs divers	3 701 099		3 701 099	4 922 320
Instruments financiers dérivés				
Capital souscrit appelé non versé				
AUTRES CREANCES	11 360 076	5 713	11 354 363	11 093 892
CREANCES	18 975 963	295 416	18 680 547	17 257 925

En euros	Moins de 1 an	Plus de 1 an
Avances et acomptes versés	76 475	
Clients	7 539 412	
Créances sociales	30 877	11 692
Créances fiscales	3 329 196	3 927 173
Comptes courants débiteurs	360 039	
Créances sur cession d'immos		
Débiteurs divers	3 314 006	387 093
Instruments financiers dérivés		
Capital souscrit appelé non versé		
TOTAL CREANCES	14 650 005	4 325 958

Les créances fiscales sont principalement représentatives des droits à déduction de TVA pour un montant de 2 894 884 euros et des créances constatées au titre du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi et du Crédit d'Impôt Recherche pour une valeur totale de 4 361 485 euros.

Les comptes courants débiteurs concernent les créances que le Groupe La Nouvelle République détient sur des entités non intégrées au périmètre de consolidation.

23
JN

Les débiteurs divers d'une valeur de 3 701 099 euros sont principalement composés :

- des primes et avoirs à recevoir par la société La Nouvelle République du Centre-Ouest :
182 144 euros ;
- du compte de garantie du factor dans le cadre du contrat d'affacturage de la société NR Communication :
387 094 euros ;
- du solde du compte courant du factor :
2 949 814 euros.

6.8 - Trésorerie

En euros	Valeurs nettes Exercice N	Valeurs nettes Exercice N-1
Valeurs mobilières de placement Prov.dép.Valeurs mobilières de placement VMP / Actions propres	250 000	1 020 000
Valeurs mobilières de placement	250 000	1 020 000
Disponibilités Instruments financiers Actif	9 815 694	5 864 809
TRESORERIE NETTE	9 815 694	5 864 809
Concours bancaires courants Instruments financiers Passif	1 240	2 408
Trésorerie passive	1 240	2 408
TRESORERIE NETTE	10 064 440	6 882 401

Le tableau des flux de trésorerie est présenté en page 7.

6.9 - Capitaux propres

Le capital social de La Nouvelle République du Centre-Ouest est composé de 408 937 actions d'un nominal de 13 euros et s'établit à 5 316 181 euros.

Le tableau de variation des capitaux propres - Part du groupe est présenté en page 8.

6.10 - Provisions pour risques et charges

En euros	Exercice N-1	Dotations	Reprises	Exercice N
Prov. autres risques	885 596	618 765	274 095	1 230 266
Provisions pour risques	885 596	618 765	274 095	1 230 266
Prov. pour médailles du travail	178 591	2 250	1 820	179 021
Provisions pour charges	178 591	2 250	1 820	179 021
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 064 187	621 015	275 915	1 409 287
Provisions pour Impôts différés				
PROVISIONS	1 064 187	621 015	275 915	1 409 287

Les provisions pour risques concernent, à la clôture de l'exercice, les risques suivants :

✓ Litiges civils et commerciaux :	760 300 euros
✓ Redressement Urssaf :	108 558 euros
✓ Autres provisions pour charges :	<u>361 408 euros</u>
TOTAL	1 230 266 euros

6.11 - Emprunts et dettes financières

En euros	Valeurs nettes Exercice N	Valeurs nettes Exercice N-1
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts auprès des étab. de crédit	2 127 999	3 124 788
Emprunts auprès des étab. de crédit CT		
Dettes participations des salariés	29 375	30 317
Dettes financières diverses	9 404	601 221
Dettes financières Crédit-bail	222 653	229 803
Concours bancaires courants	1 254	2 408
Instruments financiers Passif		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	2 390 685	3 988 537

En euros	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts auprès des étab. de crédit	547 726	1 200 808	375 959
Emprunts auprès des étab. de crédit CT			
Dettes participations des salariés	29 375		
Dettes financières diverses	3 936		
Dettes financières Crédit-bail	121 954	100 699	
Intérêts courus non échus	8 974		
Concours bancaires courants	1 254		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	713 219	1 301 507	375 959

Les emprunts et dettes financières comprennent principalement aux éléments suivants :

- les emprunts auprès des établissements de crédit concernent exclusivement les emprunts bancaires « classiques » toujours en cours à la clôture de l'exercice ;
- deux emprunts de 750 000 euros chacun ont été souscrits en 2014 auprès de la Caisse d'Epargne Loire Centre et du CIC Ouest aux conditions suivantes :

- le taux applicable au contrat Caisse d'Epargne est Euribor 3 mois journalier +2,199 % et révisable. La durée est de 90 mois. Le capital restant dû s'élève à la somme de 495 735 euros.

Un contrat de couverture de taux (swap) a été souscrit auprès de Natixis pour la durée de l'emprunt et pour le différentiel entre le taux Euribor 3 mois journalier et 0,63 %, permettant de payer globalement des intérêts au taux fixe de 2,829 %.

- le taux applicable au contrat CIC Ouest est Euribor 3 mois journalier + 2,16 % et révisable. La durée est de 28 trimestres. Le capital restant dû s'élève à la somme de 401 786 euros.

Un contrat de couverture de taux (swap) a été souscrit auprès de CM-CIC pour la durée de l'emprunt et pour le différentiel entre le taux Euribor 3 mois journalier et 0,63 % permettant de payer globalement des intérêts au taux fixe de 2,79 %.

Aucune dette financière ni aucun emprunt n'est assorti de covenant.

6.12 Dettes fournisseurs et autres dettes

En euros	Valeurs nettes Exercice N	Valeurs nettes Exercice N-1
Fournisseurs et comptes rattachés	5 777 780	4 878 302
Avances et acomptes reçus	167 576	111 618
Dettes sociales	11 656 122	11 455 543
Dettes fiscales	4 653 226	4 529 193
Fournisseurs d'immobilisations	191 785	255 406
Comptes courants créditeurs	55 283	53 340
Instruments dérivés passifs		
Dettes diverses	102 845	97 127
AUTRES DETTES	22 604 617	21 380 529

En euros	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	5 777 780		
Avances et acomptes reçus	167 576		
Dettes sociales	11 656 122		
Dettes fiscales	4 653 226		
Fournisseurs d'immobilisations	191 785		
Comptes courants créditeurs	55 283		
Instruments dérivés passifs			
Dettes diverses	102 845		
AUTRES DETTES	22 604 617		

SR

6.13 - Comptes de régularisation

En euros	Valeurs nettes Exercice N	Valeurs nettes Exercice N-1
ACTIF		
Charges constatées d'avance	273 117	294 487
Charges à répartir		
Compte de liaison actif		
Ecart de conversion actif		
COMPTES DE REGULARISATION ACTIF	273 117	294 487
PASSIF		
Produits constatés d'avance	10 703 648	10 905 811
Compte de liaison passif		
Ecart de conversion passif		
COMPTES DE REGULARISATION PASSIF	10 703 648	10 905 811

Les produits constatés d'avance concernent principalement les abonnements perçus d'avance pour 9 486 216 euros et les subventions d'investissements présentées en compte de régularisation pour 1 217 432 euros.

7 - Explication des variations des postes du compte de résultat

7.1 - Ventilation du chiffre d'affaires par activité

En euros	Exercice N	Exercice N-1
Presse Quotidienne Régionale	89 338 631	90 934 981
Multimédia et divers	3 886 483	3 860 685
Evènementiel	2 260 000	2 007 803
CHIFFRE D'AFFAIRES	95 485 114	96 803 469

7.2 Résultat financier

En euros	Valeurs Exercice N	Valeurs Exercice N-1
Total des dividendes	846 553	83 951
Autres produits de participation	4	4
Produits des autres immobilisations financières	1 011	1 040
Revenus des autres créances et VMP	13 821	36 542
Gains de change		
Produits nets sur cession de VMP		
Autres produits financiers	320	350
Reprises sur prov. et amort. financiers		60 000
Escomptes obtenus		
Transfert de charges financières		
PRODUITS FINANCIERS	861 709	181 887
Dotation aux prov. & amort. financiers	18 829	31 142
Intérêts et charges financiers	89 579	141 561
Pertes de change		
Charges nettes sur cession de VMP		
Escomptes accordés		
Autres charges financières	84	6 223
CHARGES FINANCIERES	108 492	178 926
RESULTAT FINANCIER	753 217	2 961

Les charges d'intérêts concernent principalement les intérêts sur les emprunts.

Les dividendes d'une valeur de 846 553 euros proviennent exclusivement d'entités hors du périmètre de consolidation du groupe La Nouvelle République.

7.3 - Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

En euros	Valeurs nettes Exercice N	Valeurs nettes Exercice N-1
Produits exceptionnels sur op. de gestion	111 366	19 831
Produits exceptionnels sur ex. antérieurs		
Produits de cession d'éléments d'actifs	114 266	16 440
Subventions virées au résultat		
Autres produits exceptionnels	508 681	259 470
Reprises de provisions exceptionnelles	1 797 049	807 732
Transferts de charges exceptionnelles		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 531 362	1 103 473
Charges exceptionnelles sur op. de gestion	470 767	622 196
Charges sur exercices antérieurs		
VNC des éléments d'actifs cédés	1 537 276	482 805
Autres charges exceptionnelles		41 116
Dotations de provisions exceptionnelles	490 766	99 317
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 498 809	1 245 434
RESULTAT EXCEPTIONNEL	32 553	-141 961

Le résultat exceptionnel est principalement constitué des éléments suivants :

- les reprises de provisions pour un montant de 1 797 049 euros dont 1 522 953 euros relatives à la dépréciation de l'écart d'évaluation du titre « Centre Presse » et 274 095 euros relatives aux provisions pour risques et charges ;
- la quote-part des subventions virée au résultat pour une valeur de 508 681 euros ;
- des charges exceptionnelles pour un montant total de 470 767 euros relatifs aux litiges, indemnités et transactions versées ;
- les dotations aux provisions pour risques et charges pour une valeur de 490 766 euros.

Hors écart d'évaluation du titre « Centre Presse », les cessions d'actifs, y compris les immobilisations financières conduisent à une plus-value globale de + 99 943 euros.



7.4 - Preuve d'impôt et imposition différée

7.4.1 - Preuve d'impôt

Compte tenu de l'absence d'imposition différée, aucune preuve d'impôt n'est présentée.

7.4.2 - Analyse des impositions différées

En euros	Impôt différé 2016	Variation de périmètre	Impact Résultat	Impôt différé 2017
IMPOT DIFFERE ACTIF				
Décalages temporaires	34 798		-34 798	0
Déficits fiscaux reportables	724 864		-724 864	0
Compensation IDA / IDP	-315 662		315 662	0
Total IDA	444 000		-444 000	0
IMPOT DIFFERE PASSIF				
Retraitement Location financement	22 891		-22 891	0
Provisions réglementées	292 771		-292 771	0
Compensation IDA / IDP	-315 662		315 662	0
Total IDP	0	0	0	0

Au regard des prévisions d'activité et de résultats attendus sur l'exercice 2018, le Groupe La Nouvelle République a choisi de ne pas constater d'imposition différée sur les déficits imputables. Cette position se traduit par la reprise au compte de résultat d'une charge d'impôt d'une valeur de 444 000 euros.

8 - Autres informations

8.1 - Effectifs

Les effectifs du groupe La Nouvelle République s'établissent, à la clôture de l'exercice, à 846 personnes.

Sont intégrés à ces données, les effectifs des sociétés consolidées par intégration globale et les effectifs des sociétés consolidées par intégration proportionnelle pour le pourcentage d'intérêt du groupe dans ces structures.

Les effectifs des sociétés mises en équivalence ne sont pas pris en compte dans ces données.



8.2 - Engagements hors bilan

En euros	Exercice N	Exercice N-1
Pensions et Retraites	7 125 776	7 154 930
Nantissement en second rang des sommes figurant au compte de garantie du contrat d'affacturage	500 000	500 000
Effets escomptés non échus	-	5 098 729
Créances cédées (affacturage)	2 392 771	2 955 469
Contrats Swap de taux sur emprunts	(A)	(A)
ENGAGEMENTS DONNES	10 018 547	15 709 128

(A) : les impacts des contrats de swap souscrits sur les emprunts sont présentés au sein de la note 6.11 « Emprunts et dettes financières ».

Les engagements en matière de pensions et retraites ont été évalués selon la méthode rétrospective, en appliquant un taux d'inflation de 1,0 % et un taux d'actualisation de 1,58 %. Le taux d'actualisation utilisé sur l'exercice dernier s'établissait entre 1,63 % et 1,70 % selon les entités concernées.

Le taux de charges sociales, calculé entité par entité, a été intégré à l'évaluation de ces engagements. Le turn-over est pris en compte en fonction des catégories professionnelles auxquelles se rattachent les salariés. Enfin, la probabilité de survie est prise en compte en fonction des tables de survie éditées par l'INSEE.

Les indemnités de départ en retraite versées au cours de l'exercice 2017 s'élèvent à 576 677 euros charges sociales comprises et concerne les sociétés NRCO et NR Communication.



8.3 - Dettes garanties par des sûretés réelles

En euros	Dettes garanties	Montant net sûretés	Biens donnés en garantie
Autres emprunts et dettes financières	897 521	897 521	Hypothèque sur l'immeuble situé à Poitiers, 1 ter, rue du Moulin à Vent
Autres emprunts et dettes financières	236 596	236 596	Nantissement des matériels financés et du fonds de commerce situé à Tours, 232, avenue de Grammont
Autres emprunts et dettes financières	708 368	708 368	Privilege de prêteur de denier sur l'immeuble situé à Châteauroux 25 rue Diderot
Autres emprunts et dettes financières	135 607	135 607	Gage sur matériel financé
TOTAL	1 978 092	1 978 092	

8.4 - Rémunération des dirigeants

Les rémunérations des dirigeants se sont élevées pour l'ensemble du groupe à la somme de 565 865 euros. Ces rémunérations intègrent la rémunération des membres du Directoire de la société La Nouvelle République du Centre-Ouest.

8.5 - Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat se décompose comme suit :

- € les honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal des comptes : 134 473 euros,
- € les honoraires comptabilisés au titre des prestations de services entrant dans les services autres que la certifications des comptes : 2 606 euros.

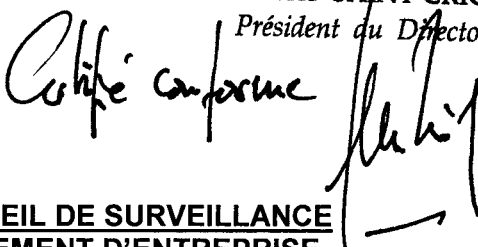


8.6 - Résultat par action

En euros	Exercice N	Exercice N-1
Résultat net par action	7,13	9,20
Résultat net dilué par action	7,13	9,20



Copie conforme



RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 JUIN 2018

Mesdames, Messieurs,

Je vous présente, au nom du Conseil de Surveillance, le rapport sur le gouvernement d'entreprise de l'exercice 2017, qui comprend six parties :

- la première, sur la composition du Conseil,
- la deuxième sur le déroulement des travaux du Conseil,
- la troisième, sur le rapport de gestion que vient de vous présenter le Président du Directoire,
- la quatrième, sur les comptes de résultats et bilans de La Nouvelle République et du Groupe NR,
- la cinquième et la sixième sur les informations obligatoires qui doivent désormais figurer dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise et non plus dans le rapport de gestion.

Ce rapport est désormais joint au rapport de gestion établi par le Directoire. Dès lors, sa communication s'impose en même temps que celle du rapport de gestion (envoi sur demande aux actionnaires et mise à disposition au siège social à compter de la convocation de l'assemblée).

1. La composition du Conseil de Surveillance

Au 31 décembre 2017, la composition du Conseil était supérieure aux obligations en termes de parité femmes/hommes (45%) :

- Jacques SAINT-CRICQ, Président,
- Edith CAILLARD, 1ère Vice-Président,
- André MAILLET, Vice-Président,
- Jacques BENZAKOUN,
- Vincent BERAULT,
- Françoise BOUTET,
- Laurent COURONNE,
- Yolande de la CRUZ, représentante permanente de La Caisse d'Epargne Centre Val de Loire,
- Michel HABOUZIT,
- Bernard JADAUD,
- Monique LEFAUCHEUR,
- Marie-Hélène LESPINE,
- Laurence RIBIERE-TIREAU.

Depuis cette date, les mouvements suivants ont été opérés :

- Le Conseil de Surveillance du 29 janvier 2018 a nommé M. Michel HABOUZIT en qualité de premier Vice-Président, en remplacement de Mme Edith CAILLARD, démissionnaire, pour une durée courant jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de 2020 statuant sur les comptes de 2019.

- Le Conseil de Surveillance du 26 mars 2018 a nommé par cooptation M. Olivier BONNICHON en qualité de membre du Conseil de Surveillance, en remplacement de Mme Edith CAILLARD, démissionnaire, pour une durée courant jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de 2020 statuant sur les comptes de 2019.

Ainsi, la composition du Conseil de Surveillance est aujourd'hui la suivante :

- Jacques SAINT-CRICQ, Président,
- Michel HABOUZIT, 1er Vice-Président,
- André MAILLET, Vice-Président,
- Jacques BENZAKOUN,
- Vincent BERAULT,
- Olivier BONNICHON,
- Françoise BOUTET,
- Laurent COURONNE,
- Yolande de la CRUZ, représentante permanente de La Caisse d'Epargne Centre Val de Loire,
- Bernard JADAUD,
- Monique LEFAUCHEUR,
- Marie-Hélène LESPINE,
- Laurence RIBIERE-TIREAU,

Les listes des mandats et fonctions exercés par chaque mandataire social de La Nouvelle République du Centre-Ouest au titre de l'exercice écoulé dans toute société figurent en annexe du présent rapport.

Une ratification de nomination par cooptation, des renouvellements et remplacements de Membres du Conseil sont à l'ordre du jour de la présente Assemblée ainsi que les résolutions y afférentes qui sont proposées à votre vote.

2. Les travaux et débats du Conseil

Le Conseil a tenu en 2017 huit réunions au cours desquelles il a régulièrement examiné les mouvements d'actions, la situation de l'entreprise et ses résultats d'exploitation, présentés et commentés par le Directoire.

D'autre part, les principaux sujets traités ou débattus ont été les suivants :

- budgets d'exploitation et d'investissements pour 2017,
- aides commerciales à TV Tours et NR Communication,
- tendance baissière de la publicité locale et extra-locale,
- prix du papier,
- bilans technique et économique des investissements réalisés dans les Services Techniques en 2015 et 2016,
- réforme de la tarification postale,
- arrêté des comptes et bilans de la NR et du Groupe, en présence des Commissaires aux comptes,
- impact des élections présidentielles sur les ventes et la consultation du site internet,
- préparation et convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 juin 2017,
- pannes générales électriques d'août et septembre 2017 et solutions techniques,
- courses des 10 & 20 km de Tours et du Marathon : complexité d'organisation au regard des obligations de sécurité imposées, perspectives d'avenir de l'Association,

- plateforme «Cluster One »,
- projets digitaux,
- Estimé 2017.

3. Le rapport de gestion du Directoire

Le rapport qui vient de vous être présenté est tout à fait complet. Il donne une vue claire et précise de la vie et de la situation de l'entreprise et du Groupe pour l'année 2017.

Le Conseil signale à son tour à l'attention de l'assemblée que le résultat, à nouveau positif cette année, ne traduit pas malheureusement une amélioration de la situation économique de notre profession, ce que constatent tous nos confrères, mais est le fruit des efforts continus d'économie de l'entreprise et de résultats financiers exceptionnels cette année encore.

Le Conseil n'a, hors la remarque ci-dessus, pas d'observation particulière à formuler sur ce rapport.

4. Les comptes NR et les comptes consolidés du Groupe

Le Conseil a consacré sa réunion du mois d'avril 2018 à l'examen de l'ensemble des comptes du Journal et du Groupe, et cela en présence d'un Commissaire aux comptes.

Celui-ci a déclaré les comptes parfaitement réguliers et n'a formulé aucune remarque particulière.

En conséquence, après en avoir débattu le Conseil a voté, à l'unanimité, deux délibérations prenant acte de ces conclusions.

5. Conventions

En application des dispositions des articles L. 225-37-4, 2° et L. 225-68, alinéa 6 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance ci-dessous les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, et selon le cas l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de la Société et, d'autre part, une autre société dont la Société possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Ces conventions figurent dans le rapport spécial des Commissaire aux comptes.

Entre La Nouvelle République du Centre-Ouest et Touraine Télévision

Mandataire concerné : M. Olivier Saint-Cricq, Président du Directoire de La Nouvelle République du Centre-Ouest et Président de Touraine Télévision.

- Echange d'espaces publicitaires entre La Nouvelle République du Centre-Ouest et Touraine Télévision pour un montant prévu de 70.000 € HT facturé à hauteur de 65.258€ HT en 2017.
- Aide commerciale consentie à Touraine Télévision par La Nouvelle République du Centre-Ouest pour un montant de 375.000 € HT.

Entre La Nouvelle République du Centre-Ouest et NR Communication

Mandataires concernés :

M. Olivier Saint-Cricq est Président du Directoire de votre société et Administrateur de NR Communication.

M. Christophe Hérigault est Membre du Directoire de votre société et Administrateur de NR Communication.

M. Jacques Saint-Cricq est Président du Conseil de Surveillance de votre société et Administrateur de NR Communication.

M. Olivier Boissard est Membre du Directoire de votre société et représentant de La Nouvelle République du Centre-Ouest, Administrateur de NR Communication.

- Aide commerciale consentie à NR Communication par La Nouvelle République et les sociétés SDPI et NR Multimedia, au prorata de leurs chiffres d'affaires de publicité respectifs ; soit pour La Nouvelle République du Centre-Ouest un montant de 386.654 € HT.

Vous trouverez également ci-dessous, pour information, les conventions déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé et qui figurent au rapport spécial des Commissaires aux comptes.

Avec la société La Montagne

Caution solidaire donnée au profit de La Nouvelle République du Centre-Ouest par La Montagne en garantie de l'emprunt bancaire souscrit le 26 avril 2012 auprès de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Centre France d'un montant de 6.000.000 €, amortissable sur une durée de 60 mois au taux annuel fixe de 3,5 % ; ce contrat a pris fin le 05/04/2017.

Avec la société Jurica

Accord-cadre entre votre société et la société Jurica pour la réalisation par cette dernière d'études et de consultations relevant du droit des affaires, du droit des sociétés et du droit fiscal, pour un montant de 700 € au titre de l'exercice 2017.

6. Délégations de compétence et de pouvoirs

Nous vous informons qu'aucune délégation de compétence et de pouvoirs n'a été opérée au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2017 en matière d'augmentation de capital.

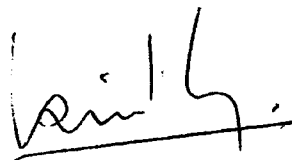
7. Conclusion

En conclusion, le Conseil de Surveillance invite l'Assemblée Générale Ordinaire à approuver :

- le rapport de gestion du Directoire,
- les comptes et bilans 2017 de la NR et du Groupe,
- les rapports des Commissaires aux comptes,
- et l'ensemble des résolutions qui lui sont proposées.

Je vous remercie de votre attention.

Tours, le 28 mai 2018
Pour le Conseil de Surveillance,
Le Président
Jacques SAINT-CRICQ



PJ/ listes des mandats.



MANDATS M. Jacques SAINT-CRICO

exercice 2017

**Représentant Permanent de la SA La Nouvelle République du Centre-Ouest
(Vice-président du Conseil de Surveillance)**

SOCIETE

dans la SA CFPP

Administrateur

SOCIETE

S.A. N.R. COMMUNICATION

Président du Conseil de Surveillance

SOCIETE

SA Nouvelle République du Centre-Ouest

Président

SOCIETE

SAS CNRh

LISTE DES MANDATS GROUPE D'EDITH CAILLARD

31/12/17

SOCIETE	STATUT JURIDIQUE	FONCTION	COMPTE POUR MANDAT
CENTRE FRANCE PARC EXPO	S.A.S.	Présidente	0
ECHO COMMUNICATION	S.A.	Administrateur	0
MONTAGNE	S.A.	Administrateur	1
REPUBLIQUE DU CENTRE	S.A.P.O.	Administrateur	0
YONNE REPUBLICAINE	S.A.S.	Membre du comité de pilotage	0
TOTAL MANDATS			1



LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE MICHEL HABOUZIT

31/12/17

SOCIETE	STATUT JURIDIQUE	FONCTION	COMPTE POUR MANDAT
ASM	Association	Membre du Comité Directeur	0
BANQUE POPULAIRE DU MASSIF CENTRAL	S.A. coopérative à capital variable	Membre du Conseil territorial	0
CENTRE FRANCE COMMUNICATION	S.A.S	Membre du conseil de Direction	0
CENTRE FRANCE EVENEMENTS	S.A.S	Membre du conseil de Direction	0
BANQUE DE FRANCE		Membre du Conseil Consultatif et représentant de La Montagne	
CESER		Membre du Conseil	0
C.F.P.P. COMPAGNIE FRANCAISE DES PAPIERS DE PRESSE	S.A. (à conseil de surveillance)	Membre du conseil de surveillance	0
C.N.A.Q. COOPERATIVE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT DES QUOTIDIENS	S.A. coopérative à Conseil d'Administration	Président et administrateur	0
ECHO COMMUNICATION	S.A.	Administrateur	0
JOURNAL DU CENTRE	S.A.	Administrateur	0
MIDI LIBRE	S.A.	Administrateur	1
MONTAGNE	S.A.	Président et Administrateur	1
NRCO	S.A. (à Directoire et conseil de surveillance)	Membre du conseil de surveillance	0
REPUBLIQUE DU CENTRE	S.A.	Administrateur	0
SOCIETE CLERMONTOISE DE TELEVISION	S.A.	Administrateur	0
S.P.P.P. SOCIETE PROFESSIONNELLE DES PAPIERS DE PRESSE	S.A. (à conseil de surveillance) union de coopératives	Membre du Conseil de Surveillance	1

TOTAL MANDATS	3
---------------	---

MANDATS M. André MAILLET

exercice 2017

Vice-Président du Conseil de Surveillance

SOCIETE

SA NRCO

MANDATS M. Jacques BENZAKOUN

exercice 2017

Membre du Conseil de surveillance

SOCIETE

SA LA NOUVELLE REPUBLIQUE DU CENTRE OUEST

MANDATS M. Vincent BERAULT

exercice 2017

Gérant

SOCIETE

SCI MVB

SCI Compagnie du Bayon

SCI DE ROCHEPINARD

Co-gérant

SOCIETE

SELARL JURICA

SCI LES ONZE Y TRONENT

SCI MEGARA

SCI TUIGA

Membre du Conseil de surveillance

SOCIETE

SA LA NOUVELLE REPUBLIQUE DU CENTRE OUEST

MANDATS M. Olivier BONNICHON

exercice 2017

Membre du Conseil de Surveillance

SOCIETE

SA La Nouvelle République du Centre-Ouest (*nomination 26/03/2018*)

Administrateur

MANDATS Mme Françoise BOUTET

exercice 2017

Membre du Conseil de Surveillance

SOCIETE

S.A. NOUVELLE REPUBLIQUE

MANDATS / FONCTIONS

Laurent COURONNE

SOCIETE	Statuts	FONCTION
GROUPE CENTRE FRANCE		
LA MONTAGNE	SA	Directeur général adjoint
NRCO	SA	Membre du Conseil de surveillance
L'EVEIL DE LA HAUTE LOIRE	SA	Administrateur
LE JOURNAL DU CENTRE	SA	Président Directeur Général
SOCIETE CLERMONTOISE TELEVISION	SA	Administrateur
ESJ PRO	SA	Représentant de CFC qui est administrateur
L'EVEIL DE LA HAUTE LOIRE	SA	Administrateur
LA REPUBLIQUE DU CENTRE	SAPO	Administrateur
CENTRE FRANCE MAGAZINES	SARL	Gérant
EXPRESS DISTRIBUTION	SARL	Gérant
LE BERRY REPUBLICAIN	SAS	Président
CENTRE FRANCE INFO REGION	SAS	Membre du Conseil de Direction
SOPAREP	SAS	Président
L'YONNE REPUBLICAINE	SAS	Membre du Comité de Pilotage
CENTRE FRANCE PARC EXPO	SAS	Membre du Comité Directeur
AXELERYS	SAS	Membre du Comité Directeur
CAPEA	SAS	Membre du Comité Directeur
CFL	SAS	Membre du Comité Directeur
CF2D	SAS	Membre du Comité Directeur
CFD	SAS	Membre du Comité Directeur
DEDICAST	SAS	Membre du Conseil de Direction
AUTRES		
COM QUOTIDIENS/366	SA	Membre du conseil de surveillance
IPO	SA	Administrateur
UPREG		Vice Président
SPQD		Trésorier
AFP	ASS	Membre du Conseil de Direction



MANDATS Mme Yolande de la Cruz

exercice 2017

Représentant de La Caisse d'Epargne Loire-Centre (Membre du Conseil de Surveillance)

SOCIETE

S.A. NOUVELLE REPUBLIQUE

Administrateur

SOCIETE

S.A. TOURAINE LOGEMENT

Présidente

SOCIETE

Fondation Rabelais

Administrateur

SOCIETE

Coopérative de Production HLM

MANDATS M. Bernard JADAUD

exercice 2017

Membre du Conseil de Surveillance

SOCIETE

S.A. NOUVELLE REPUBLIQUE

Gérant

SOCIETE

SCI La Philérienne

MANDATS Mme Monique LEFAUCHEUR

exercice 2017

Membre du Conseil de Surveillance

SOCIETE

S.A. NOUVELLE REPUBLIQUE

MANDATS Mme Marie-Hélène LESPINE

exercice 2017

Membre du Conseil de Surveillance

SOCIETE

S.A. NOUVELLE REPUBLIQUE

MANDATS Laurence RIBIERE-TREAU

exercice 2017

Membre du Conseil de surveillance

SOCIETE

SA LA NOUVELLE REPUBLIQUE DU CENTRE OUEST (depuis juillet 2009)

Mandats Olivier SAINT-GRICQ

Président du Directoire

SOCIETE

S.A. NOUVELLE REPUBLIQUE

Président Directeur Général

SOCIETE

S.A. SDPI

Gérant

SOCIETE

SARL Presse Portage

SCI Alfred de Musset

SCI Château Saint Martin

SCI des Basses Landes

SCI la Cour du Capitole

SARL SOFINLOIRE

EURL NR MULTIMEDIA

Administrateur

SOCIETE

SA NR COMMUNICATION

SAS CNRh

Président

SOCIETE

SAS TOURAINE TELEVISION

SAS PUZZLE CENTRE

Représentant Permanent de la SA La Nouvelle République du Centre-Ouest (Membre du Conseil de Surveillance)

SOCIETE

SC SPGO

Représentant Permanent de la SA La Nouvelle République du Centre-Ouest (Administrateur)

SOCIETE

SA IPO

Membre du Conseil de Surveillance

SOCIETE

SA COM QUOTIDIENS

Membre du Comité Stratégique

SOCIETE

SAS PUZZLE CENTRE

Représentant Permanent de la SA La Nouvelle République du Centre-Ouest (Membre du Conseil de Surveillance)

SOCIETE

SAS 366

MANDATS OLIVIER BOISNARD

exercice 2017

Membre du Directoire

SOCIETE

SA LA NOUVELLE REPUBLIQUE DU CENTRE OUEST

Représentant de La Nouvelle République, Administrateur

SOCIETE

NR COMMUNICATION

Membre du Directoire

SOCIETE

SA LA NOUVELLE REPUBLIQUE DU CENTRE OUEST

Gérant

SOCIETE

SCI ALFRED DE MUSSET

SARL NR MULTIMEDIA

Membre du Comité Stratégique

SOCIETE

TOURAINTE TELEVISION

MANDATS M. christophe HERIGAULT

exercice 2017

Membre du Directoire

SOCIETE

SA LA NOUVELLE REPUBLIQUE DU CENTRE OUEST

Gérant

SOCIETE

SCI BASSES LANDES

SCI CHÂTEAU SAINT MARTIN

Administrateur

SOCIETE

SDPI

NR COMMUNICATION

Membre du Comité Stratégique

SOCIETE

TOURAINTE TELEVISION

